

Frelon asiatique : ce que les apicultrices et apiculteurs peuvent faire pour le bien-être de leurs abeilles

Fabian Trüb

apiservice/Service sanitaire apicole (SSA)
fabian.trueb@apiservice.ch

Daniel Cherix

Professeur honoraire de l'Université de Lausanne
daniel.cherix@unil.ch

Lukas Seehausen

Scientifique, espèces invasives, CABI
l.seehausen@cabi.org

Carine Vogel

Responsable www.frelonasiatique.ch
carine.vogel@frelonasiatique.ch

Des mesures ciblées permettent de réduire considérablement l'impact négatif du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles.

Retrouvez tous les aide-mémoire sur www.abeilles.ch/aidememoire



La rétrospective 2023 et des prévisions sur l'approche dans certains cantons romands ont déjà été publiés dans le numéro de mars 2024 de la Revue SAR sous le titre « Situation du frelon asiatique en Suisse en 2023, première analyse des données ».

Après un hiver de nouveau très doux, une réduction de la population est quasiment exclue pour la saison à venir. Il faut s'attendre à ce que la propagation exponentielle se poursuive cette année encore, avec une forte augmentation des observations et des découvertes de nids. Un appel à la vigilance est donc lancé et d'autant plus nécessaire. Dans les régions nouvellement touchées par le frelon asiatique, la stratégie consiste, conformément aux recommandations d'action, à repérer et à détruire autant que possible tous les nids. Dans les régions où l'élimination n'est plus possible avec des efforts proportionnés, une stratégie d'endiguement est mise en œuvre. Elle comprend la recherche des nids et leur destruction dans la mesure du possible.

Recherche de nids et leur élimination

En raison du manque de moyens, de capacités et de savoir-faire, les cantons sont souvent tributaires de l'aide des apiculteurs et d'autres personnes intéressées lors de la recherche de nids. Plusieurs cantons, parfois en collabora-

tion avec les fédérations cantonales d'apiculteurs, ont organisé des séances d'information pour transmettre des connaissances sur le frelon asiatique et la recherche de nids. L'OFEV soutient financièrement les cantons pour des formations. Les apiculteurs intéressés qui souhaitent participer à la recherche de nids peuvent s'annoncer auprès des fédérations apicoles cantonales. Celles-ci sont normalement en contact avec le service cantonal des néobiontes.

Dans de nombreux cantons, des équipes seront/ont été créées et formées pour détecter les nids de frelons asiatiques. Une méthode efficace de recherche de nids est la radiotélémétrie. Les frelons sont équipés de minuscules émetteurs et suivis jusqu'à leur nid à l'aide d'antennes de suivi et de récepteurs radio. Cette méthode nécessite l'acquisition d'un équipement technique et une formation adéquate. La triangulation est une méthode de recherche de nids que tout un chacun peut utiliser. Elle ne requiert que du matériel simple, que l'on peut se procurer sans problème ou qui est déjà disponible chez la plupart des apiculteurs. En 2023, plusieurs chercheurs de nids en Suisse ont fait des expériences pratiques avec la technique de triangulation à l'aide de pots à mèche (ill. 1). Le SSA a lui aussi été actif; il a rassemblé des informations, testé lui-même la procédure et élaboré des recommandations. L'essentiel se trouve dans le nouvel aide-mémoire 2.7.2. Recherche

de nid par triangulation (www.abeilles.ch/aidememoire).

La destruction des nids doit dans tous les cas être confiée à des spécialistes. Le service cantonal des néobiontes confie cette tâche à des experts dûment formés. Les désinfestateurs en font partie. Ils disposent des certificats nécessaires pour l'utilisation d'insecticides et ont de l'expérience avec des appareils spéciaux. La manipulation des nids de frelons asiatiques comporte de sérieux dangers. Une action irréfléchie et un faux héroïsme peuvent être dangereux pour la personne qui agit de cette manière ainsi que pour les passants et les riverains et, dans certains cas, faire manquer l'objectif de réduction de la population de frelons.

Annonces reçues

Outre des observations au rucher, le frelon asiatique a souvent été repéré et signalé sur des plantes mellifères et près de points d'eau. La miellée de lierre en automne est attractive aussi bien comme source de nectar (ill. 2) que comme source de protéines en raison de la présence de nombreux insectes butineurs comme proies. Il est donc recommandé de surveiller les fleurs et les points d'eau (p. ex. les abreuvoirs pour abeilles) pour détecter la présence du frelon invasif. En Suisse alémanique, aucune attaque intensive de colonies d'abeilles n'a été signalée jusqu'à présent, même si la présence du frelon asiatique a été confirmée sur plusieurs ruchers. Certains ruchers de Suisse romande ont été fortement visités par ce ravageur. A ce jour, le SSA n'a toutefois pas connaissance de pertes de colonies fortes et saines dues à ces attaques.

Entre les mains des apiculteurs/-trices

Pour une lutte efficace, il est très important d'observer les ruchers, les plantes mellifères et les points d'eau. La propagation fulgurante et à grande échelle au cours de l'année dernière fait craindre que notre hôte indésirable ne colonise d'autres parties de la Suisse. Afin de ralentir son expansion et surtout de réduire l'impact du frelon sur les abeilles et les autres pollinisateurs, la collaboration des apiculteurs par le biais de l'observation, de l'annonce et de la recherche de nids est essentielle. La recherche de nids primaires devrait commencer le plus tôt possible dans l'année. La mise en place de pots à mèche (description dans l'instruction sur la recherche de nids) peut permettre de détecter



Photo: Raphael Baumann

précocement la présence du frelon asiatique. Il faut toutefois veiller à ce que les pots à mèche n'attirent pas les abeilles afin d'éviter la propagation de maladies. Il est recommandé de chercher des volontaires dans les associations et de former des équipes prêtes à aider lors de la recherche de nids. Il est également utile de désigner des personnes qui serviront d'interlocuteurs aux membres de l'association et qui se familiariseront avec le sujet. Les ateliers organisés par les associations pour la réalisation de muselières (aide-mémoire 2.7.1. Instruction pour un trou de vol protégé par une grille) sont un complément judicieux au programme annuel et qui profite à tous les participants.

Illustration 1: frelon asiatique absorbant de la nourriture sur un pot à mèche.

Illustration 2: frelon asiatique sur lierre en fleur



Photo: Ruedi Ritter

Plus d'informations dans les aide-mémoire suivants :



- 2.7. Frelon asiatique
- 2.7.1. Instruction pour un trou de vol protégé par une grille
- 4.7. Evaluation et sélection de colonies



- 2.7.2. Recherche de nid par triangulation

Contrairement à l'utilisation de grillage pour protéger le trou de vol, les experts déconseillent jusqu'à présent fortement l'utilisation de pièges. Selon des études scientifiques, il n'existe pas encore de pièges qui soient à la fois sélectifs et efficaces. Les captures accidentelles indésirables causent des dégâts à la nature. Les quelques frelons asiatiques capturés ne permettent pas de réduire l'impact sur les abeilles et autres pollinisateurs. De nouveaux types de pièges seront testés dans plusieurs cantons au cours de l'année. Les appâts empoisonnés que l'on trouve dans les boutiques en ligne des pays voisins sont tous interdits en Suisse. Ils contiennent des insecticides puissants qui causent des dommages importants à l'environnement. L'utilisation et même l'importation (commande dans une boutique en ligne) sont punissables selon la loi sur la protection de l'environnement (LPE, art. 60).

Les apiculteurs et apicultrices devraient donner l'exemple et renoncer systématiquement aux mesures de lutte non recommandées (comme les pièges et le poison).

Les colonies d'abeilles petites, faibles ou malades sont les premières victimes des frelons asiatiques.

Dans la pratique apicole cela signifie :

- Garder des colonies fortes et saines.
- Si les abeilles limitent ou même cessent leur activité de vol à cause des frelons, utiliser des trous de vol protégés par des grilles (muselières) et nourrir les colonies si nécessaire pour compenser les apports manquants.
- Un trou de vol réduit à 5,5 mm de hauteur limite l'intrusion du frelon asiatique dans la ruche. Une porte d'entrée de ruche appropriée ne devrait être installée que lorsque les colonies cessent de voler en automne.
- Réduire et maintenir à un bas niveau l'infestation de varroas par des mesures biotechniques (comme la formation de jeunes colonies, la découpe des couvains de mâles et les arrêts de ponte), des contrôles réguliers de l'infestation et des traitements effectués à temps et correctement. Concept varroa du SSA sous www.abeilles.ch/varroa.
- Pas de formation tardive de jeunes colonies. Il y a un risque que les réserves constituées soient insuffisantes (en particulier le pollen).
- Vider les unités de fécondation avant la période de forte affluence du frelon asiatique.